

Réponse à l'alerte de la Plateforme de protection
concernant l'agression d'un cameraman de France

L'agression du cameraman Régis Delarive le 3 juin 2019 près de Rouen, Mans
l'exercice de ses fonctions est inacceptable. L'efficacité de la police qui a permis au journaliste de sortir du lieu où il était retenu et de voir son matériel restitué.

Dans le cadre d'une enquête ouverte du chef de meurtre avec violence (avec une incapacité totale de travail de 6 jours) et en réunion, un individu a été mis en examen pour ces faits et placé sous contrôle judiciaire avec une obligation de pointage mensuelle, des interdictions de contact et de quitter le territoire. L'information des auteurs des faits judiciaire

La France est pleinement engagée dans la protection des journalistes sur son territoire et à travers le monde.